



Le PG-CATM

Pages spéciales départementales

JANVIER 2024 • N° 1053

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

ACPG-CATM-OPEX-Veuves et Sympathisants de la Gironde

Editorial

Soyons fiers de notre association !

Nous venons de franchir un cap, nous sommes en 2024. Un retour en arrière sur 2023 nous montre que des tensions internationales existent et sont particulièrement inquiétantes.

La guerre aux portes de l'Europe entre la Russie et l'Ukraine s'éternise sans pour l'instant la possibilité d'une paix, les tensions en Asie sont aussi un souci pour le monde occidental ainsi que le massacre de plus de 1 400 personnes en Israël dans une atrocité indescriptible par le mouvement terroriste HAMAS. Tous ces faits ont un impact direct sur notre vie quotidienne et sont ressentis durement par les plus démunis d'entre nous.

Une nouvelle équipe se trouve à la tête de l'association départementale. Depuis sa mise en place, un travail de fond a été entamé. En particulier, sur les statuts de l'association qui nécessitent une actualisation comme celui du congrès. Il en est de même pour le règlement intérieur. Ces nouveaux textes seront présentés et soumis au vote lors de l'assemblée générale qui se déroulera à Captieux le 23 mai 2024.

Nous avons également entamé l'élaboration d'un site WEB pour mieux faire connaître notre association et faire venir à nous les OPEX et les sympathisants qui constituent l'avenir pour notre mouvement associatif.

Notre association est reconnue sur le plan départemental car nous contribuons à l'insertion par le travail de personnes handicapées. Sur le site Jean Bernard de La Réole, des travailleurs handicapés entretiennent des espaces verts ou fabriquent des palettes. De même, un service d'accompagnement à la parentalité pour les personnes en situation de handicap physique ou mental apporte un soutien à ces parents en difficulté. Ce service est reconnu par toutes les instances départementales. Il faut aussi ajouter que nous avons en charge la gestion du foyer d'hébergement de Monségur où des employés handicapés de La Réole sont hébergés mais aussi des permanents trop handicapés et inaptes au travail ainsi que les retraités.

Après avoir fait un bilan des actions en cours et un rappel des actions de notre association, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite joie, santé et bonheur pour vous et les personnes qui vous sont chères. Ayons aussi une pensée pour les adhérents qui nous ont quittés.

Bonne Année

Serge Blüge - Président départemental



FLASH



Dimanche 26 novembre 2023, l'Association Départementale de la Gironde a organisé un rassemblement pour les adhérents mais avec une particularité : gratuité du repas pour la gent féminine (offert par l'AD).

C'est une journée commémorative qui commence par un matin frileux où Dame Nature a revêtu pour la circonstance son manteau d'hermine. Les participants se sont rendus au village de Lorette situé dans l'entre-deux-mers, partagé entre la Gironde et le Lot-et-Garonne.

Au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, à l'entrée, en demi-cercle, investis d'une mission ô combien évocatrice, sous le commandement d'André Pallaruelo, seize porte-drapeaux rendent hommage aux Combattants.



Association Départementale
CPG-CATM-TOE-OPEX-Symp et VVES
de **GIRONDE**

Maison du Combattant
97 rue de Saint Genès
33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.92.85.88
acpgcatm33@gmail.com

- Dans un ordre irréprochable, ils s'avancent lentement dans la nef pour se répartir de part et d'autre du chœur. Un petit frisson parcourt l'assistance, moment de recueillement.

Après l'office, tout le monde se dirige vers Saint-Michel de Lapujade (7,47 km) qui en 1812 vit se réunir les communes de Saint-Michel et de Lapujade.

- Stèle des Combattants "Morts pour La France", le maître de cérémonie, Michel David, doyen de l'association, après la mise en place des porte-drapeaux et des autorités annonce :

♦ Lecture des messages du 11 novembre :

- Le Président départemental de la Gironde, pour lecture du message de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants,

- M. le Maire pour lecture du message de M. Sébastien Lecornu Ministre des Armées,

- Gerbe déposée conjointement par M. le Maire et le Président départemental,

- Sonnerie aux Morts.

Après une minute de recueillement, l'assistance, avec ferveur, entonne "a cappella" La Marseillaise, suscitant un sentiment indéfinissable.

Les porte-drapeaux inclinent leurs drapeaux pour un dernier salut AUX MORTS POUR LA FRANCE puis ordre est donné : dislocation. Chacun s'achemine vers la salle des fêtes de Saint-Michel de Lapujade où l'attend un repas festif.

Après avoir pris place, les convives écoutent l'allocution de M. le Maire qui remercie le Président départemental pour avoir choisi sa commune et présente ses excuses car, retenu par ses obligations, il ne peut assister au repas.

Le Président départemental M. Blüge prend la parole pour les congratulations d'usage, puis, au nom de l'Association, sous forme de don pour la rénovation de l'église de Notre-Dame de Lorette, il remet un chèque au premier magistrat M. Malandit-Sallaud. Celui-ci apprécie et remercie vivement ce geste philanthropique.



Heureux de pouvoir évoquer leurs souvenirs, le repas se poursuit dans la convivialité.

Toute bonne chose a une fin, vers 16 heures, après un dernier "au revoir", chacun est reparti vers son canton non sans un : "à la prochaine".

"Le passé, l'avenir, ces deux moitiés de la vie dont l'une dit jamais et l'autre dit toujours" - **Alphonse de Lamartine**



Lucette Mitteau

Section Lagorce (canton de Guîtres)

Cérémonie du 11 novembre 2023



Devant nos deux porte-drapeaux et sous un ciel menaçant, les élus municipaux, la section ACPG-CATM-OPEX-Veuves et Sympathisants, quelques habitants fidèles au Devoir de Mémoire, et sous la présidence de la députée de la circonscription, Lagorce a célébré le 11 novembre 1918, date marquant la fin des combats de la Première Guerre mondiale. Les messages de l'UFAC et du ministre des Armées ont été lus par le président de la section locale et M. le Maire de la commune.

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de



rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XX^e siècle aux jeunes générations pour ne plus jamais connaître les horreurs de la guerre.

"Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir" Mal Foch.

Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, nous étions nombreux à partager un moment de convivialité autour d'une bonne table pour clôturer cette journée.

Le président de la section de Lagorce (canton de Guîtres)
Michel Allard

Section de Saint Julien de Beychevelle (canton de Pauillac)

Cérémonie du 11 novembre 2023



Saint Ciers sur Gironde

Cérémonie du 11 novembre 2023



Oui en ce 11 novembre 2023 exceptionnellement ensoleillé, Saint-Ciers-sur-Gironde a eu droit à deux cérémonies ; la première a eu lieu au cimetière de la commune où l'on a inauguré la réhabilitation du Carré Militaire. Ce lieu très symbolique de quatre sépultures a été négligé pendant plusieurs décennies jusqu'à ce qu'un généalogiste s'y intéresse et attire l'attention du Président Rémi Chevreux sur cette anomalie de l'Histoire.

Coutumier à relever les défis, le Président Chevreux a déployé son sens du devoir pour permettre à la municipalité, à notre Maire M. Pierre Caritan et à l'Association du Souvenir Français, la réalisation au sein du cimetière d'un espace digne de la Mémoire de nos valeureux soldats. Outre les officiels et corps constitués, nous avons noté et remercié de sa présence Serge Blüge, Président départemental de l'ACPG-CATM-OPEX-Veuves et Sympathisants de la Gironde.

Après avoir dévoilé les plaques commémoratives et déposé les gerbes de fleurs, une minute de silence fut observée, suivie des discours et de l'Hymne National ; puis les officiels et la population se sont dirigés vers le Monument aux Morts où la deuxième cérémonie de ce 11 novembre a été célébrée conformément à la tradition avec dépôt de gerbes de fleurs de la municipalité et des Anciens Combattants, remémoré la liste des Morts pour la France, lecture fut faite par les élèves de l'école élémentaire G. Brassens de la lettre de l'UFAC et de celle des ministres des Armées et des Anciens Combattants par M. le Maire Pierre Caritan. Ce dernier a tenu à remercier les élèves et leurs enseignants pour le travail réalisé à décorer le Monument et insisté pour que le Devoir de Mémoire continue à se transmettre au cours des générations. A cet égard, nous avons salué la présence du Principal du collège J. Monnet de Saint-Ciers-sur-Gironde, signe que le corps enseignant est l'articulation irremplaçable de cette Mémoire. Après la Marseillaise, l'Hymne Européen et le Chant des Partisans, ce fut le salut aux couleurs. Une messe du Souvenir est venue clôturer notre belle matinée.

Un vin d'honneur fut offert par la municipalité à tous les habitants à la salle de spectacles.

Le président, les membres du Bureau ainsi que les adhérents et sympathisants de l'ACPG-CATM-OPEX de Saint-Ciers-sur-Gironde remercient toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réhabilitation du Carré Militaire au cimetière de la commune : officiels, associations et artisans.

Le secrétaire
Denis Kelly

Section de Vayres (canton de Libourne)

Commémoration du 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918



Malgré une météo capricieuse, la Commémoration du 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918 a particulièrement été suivie à Vayres. Ce samedi 11 novembre, après une messe célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste par le père Jaroslaw Kucharski en hommage aux Morts pour la France, la cérémonie d'hommage à nos poilus a réuni bon nombre de nos concitoyens. Outre les autorités civiles et militaires, étaient présents à nos côtés des élus et les plus jeunes du Conseil municipal des enfants, un détachement du 3^e Régiment du Matériel stationné au quartier Commandant-Corvée à Vayres, un détachement de pompiers de Libourne et notre police municipale.

Après avoir passé les troupes en revue, M. Jacques Legrand, maire de la ville, a rappelé à chacun, les difficultés du conflit et a rendu un émouvant hommage aux poilus, ceux qui sacrifièrent leur vie pour la liberté. Après quoi, les élèves du CM2 de l'école élémentaire Edouard Dubois ont ranimé le souvenir de soldats présents sur la ligne de front, remémorant les conditions de vie épouvantable dans la zone de combat. La couverture musicale pour cette journée de commémoration était assurée par l'orchestre philharmonique de Vayres.

Gilles Soustelle
Président de la section de Vayres

Langon

Cérémonie du 11 novembre 2023



Ecoliers, jeunes pompiers et population langonnaise étaient présents pour la Commémoration du 11 novembre et, par la même occasion, du Centenaire du Monument aux Morts de Langon. L'harmonie Sainte-Cécile et la chorale Cœur à Cœur ont animé la cérémonie. Le nom des 150 Morts pour la France lors de la guerre 14-18 ont été rappelés par 12 conseillers municipaux et M. Marcel Abad président



du Comité d'Entente. Louka Perret, jeune langonnais de 9 ans dont le nom de son aïeul figure sur le monument, a lu la lettre d'un poilu écrivant à son petit garçon le 11 novembre 1918.

Puis vinrent les discours de M. Jérôme Guilhem, maire de Langon, en présence du sous-préfet, M. Vincent Ferrier.

La cérémonie se termina par le lâcher de pigeon traditionnel.

Mme Sylvie Tonnerre

Secrétaire du PG-CATM-OPEX-Veuves et Sympathisants de Langon

Comment attirer des jeunes pour le travail de mémoire ?



Le 10 novembre, avec la complicité du général de division aérienne Julien Sabéné, nous avons organisé une conférence exposition sur le thème des "As de la guerre de 14/18".

La base de la démarche était une exposition de dix neuf panneaux sur ce thème, que nous avons emprunté à l'ONaCVG.

Lors de la préparation de la conférence, le Général nous avait demandé de recruter quelques jeunes afin de leur confier la présentation de quatre aviateurs.

Nous avons trouvé deux jeunes de 15 et 16 ans du SNU (Service National Universel) et grâce à l'aide de Benoit Consolini directeur de l'établissement, deux étudiants de 17 ans de l'Aéro campus de Latresne.

Chacun des quatre aviateurs choisis par le général pour leur parcours atypique, ont été confiés à un jeune. Ils ont reçu la mission d'effectuer des recherches sur la vie de chacun, les avions qu'ils avaient pilotés, les victoires validées et aussi leur fin de vie.

La présentation devait se faire à l'aide de la projection d'un dossier "power point", en un quart d'heure.

Chaque intervenant devait incarner le pilote qui leur était désigné.

Les quatre pilotes choisis :

- Charles Nungesser crédité de plus de 50 victoires a survécu à la guerre mais a disparu lors de sa tentative de traversée de l'Atlantique en compagnie de Coli en 1927.

- Maurice Boyau enfant du Sud Ouest et rugbyman et capitaine du 15 de France abattu en 1916 la veille d'un match du tournoi des 5 nations.

- Jean Chaput qui après plusieurs blessures reprend la voie des airs et après 15 victoires est abattu le 6 mai 1918 par un groupe de Fokkers.

- Eugène Bullard, le seul noir américain intégré dans l'escadrille Lafayette, termine la guerre. Au terme du conflit, il est tour à tour, boxeur, tenancier de bar à Paris et retourne aux Etats-Unis pour terminer sa vie dans la misère en qualité de liftier. Le général de Gaulle lui a remis la Légion d'honneur.

Après sa présentation du projet, le général a salué et félicité les jeunes pour leur travail malgré un emploi du temps chargé dans le cadre de leurs études.

Il a insisté sur la volonté des anciens qui doivent les entraîner dans le travail de mémoire. Il a encouragé la démarche de notre association qui consiste à rassembler et motiver des jeunes pour assurer l'avenir. La conférence s'est achevée par des questions réponses :

"Pourquoi les aviateurs venaient souvent de la cavalerie ?" Le pilotage d'un avion et la conduite d'un cheval se ressemblent. Et puis on monte dans un avion par la gauche comme pour un cheval. C'est la raison qui fait dire aux aviateurs "Mettre le pied à l'étrier" quand ils montent dans leur aéronef.

Et quelques autres !!!!!

Ce fut une réussite, la salle qui rassemblait une centaine de participants, dont plusieurs officiers de réserve et un général d'armée, a salué chaleureusement, la prestation des jeunes. Les trois jeunes porte-drapeaux de la commune et quelques autres ont pu converser avec le général.

Les informations concernant tous les as et les techniques sur les aéronefs de l'époque pouvaient être consultées sur les panneaux de l'exposition de l'ONaCVG jusqu'au dimanche soir.

L'exposition a reçu de nombreux visiteurs dont les élèves de la classe de CM2 de la commune.

Serge Chauré

AIDE SOCIALE

Pensez à nos adhérents dans le besoin, en manque de ressource, pour ceux qui ont besoin d'aide ou de réconfort.

Demandez les imprimés pour une aide financière, le dossier sera étudié dans l'anonymat par la commission sociale, et un don pourra être éventuellement fait en fonction des ressources.

Pensez aux visites des malades ou aux isolés n'hésitez pas, nous sommes là pour eux, pour vous !

Saint André de Cubzac

Cérémonie du 11 novembre

5 photos de la cérémonie de ce matin ainsi qu'une de la nouvelle porte-drapeau Louise Bolimon, 17 ans, de Cubzac les Ponts.



Louise Bolimon ▶



Monségur et Saint Vivien de Monségur

Cérémonie du 11 novembre 2023

Cette commémoration du 11 Novembre 1918 a eu lieu ce samedi, devant le monument aux Morts.

Une belle cérémonie, avec beaucoup de monde, les représentants des diverses associations, le conseil municipal, la brigade de gendarmerie... Une mention spéciale avec la présence d'une vingtaine d'enfants du primaire, grâce à Mme la directrice, ils ont lu à tour de rôle les messages du Ministre des Armées et de l'UFAC avec beaucoup d'éloquence pour leur âge. Bravo et merci Mesdames les enseignantes. M. le Maire, Patrick Debruyne, dépose la gerbe. Pendant la minute de recueillement, nos 5 drapeaux s'inclinent pour les Morts pour la France.

StVivien de Monségur - Avant 12 heures, nous nous retrouvons devant le monument aux Morts de cette commune, avec la même ferveur. M. le Maire, Philippe Moute, avec Jacques Ossard, Président de l'UFAC de St Vivien, déposent les deux gerbes. M. le Maire lit le message du Ministre des Armées. C'est Vanessa, conseillère municipale, qui lit le message de l'UFAC. Appel des dix huit Morts pour la France pour cette guerre 1914/1918, hommage des quatre drapeaux et de la population.

Michel Boibelet
Président du canton de Monségur



Un heureux
gagnant
de la
souscription

Yvan Bouic
de Captieux



Section Le Haillan (canton de Blanquefort)

Cérémonie du 11 novembre 2023

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au nouvel emplacement du Monument aux Morts, les haillannais étaient nombreux. Après la montée des couleurs, le président des combattants a décoré M. Jean-Paul Ferrère de la Croix du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Mme la Maire Andréa Kiss et le président de la section des Combattants Christian Venet ont déposé une gerbe.



Après la lecture des différents messages, l'appel des Morts pour la France, la minute de silence suivie de la Marseillaise. Madame la Maire remerciait les autorités présentes.

CARTE MOBILITE INCLUSION (CMI)

La Carte Mobilité Inclusion est une carte qui remplace les anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement pour personnes handicapées.

Il en existe 3 :

- La CMI mention "Invalidité" est attribuée aux personnes ayant un taux d'incapacité d'au moins 80 % ou aux personnes bénéficiant d'une Pension d'Invalidité de 3^e catégorie.
- La CMI mention "Priorité" est attribuée aux personnes ayant un taux d'invalidité inférieur à 80 % mais pour lesquelles la station debout est pénible.
- La CMI mention "Stationnement" est attribuée aux personnes atteintes d'un handicap réduisant sensiblement leur capacité de déplacement à pied ou qui impose qu'elle soit accompagnée dans ses déplacements.

Les anciennes cartes restent valables jusqu'à leur date d'expiration et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026 (pour les cartes permanentes).

Vous pouvez faire la demande de votre carte en ligne si votre "Maison Départementale des Personnes Handicapées" (MDPH) le propose ou auprès du bureau des personnes âgées du département pour les bénéficiaires des l'HAPA.

Il faudra donner un dossier auprès de la MDPH en y joignant :

- Le formulaire : Cerfa 15692* 01 (disponible sur le site)
- Un certificat médical ou pour la CMI mention "invalidité", et un justificatif attestant du versement d'une pension d'invalidité de 3^e catégorie.

Si le droit est ouvert, la Carte est délivrée par le Président du Conseil Départemental - et expédiée directement au domicile du titulaire.

Nota : Maison Départementale des Personnes Handicapées
CS. 51914 Esplanade Charles de Gaulle
33 000 Bordeaux

Jean Riguet
Président délégué
des ACPG-CATM-OPEX-Veuves et Sympathisants de la Gironde

Section de Salleboeuf

Cérémonie du 11 novembre 2023

Cette année, le recueillement du 11 novembre au Monument aux Morts a été relevé par la présence de l'école de gendarmerie d'Aquitaine, avec la participation d'un groupe de jeunes qui effectuent leur Service National Universel.



Un grand merci à cette charmante jeunesse.

Jean-Claude Tizon

Canton de Podensac

Cérémonie du 11 novembre 2023



Sous un beau soleil, s'est déroulé à Cérons l'hommage solennel de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Sous l'autorité bienveillante de Jean-Patrick Soulé, maire de la commune, entouré de nombreux élus, dont le sénateur de la Gironde Hervé Gillé, il a été procédé au dépôt de gerbe. Assistaient également à cette cérémonie du Devoir de Mémoire les Combattants, leur porteur-drapeau, des détachements de pompiers et des réservistes de l'Armée de Terre. La lecture fut faite de messages de M. le Ministre des Armées et celui de l'UFAC.

Puis fut énuméré la longue liste des habitants locaux tombés au champ d'honneur pendant les guerres 1914/1918 et 1939/1945.

La sonnerie aux Morts retentit, suivie de la minute de silence et la Marseillaise chantée par l'ensemble des présents. La cérémonie s'est achevée par quelques instants de recueillement par le président des amis de l'Eglise devant la stèle républicaine et l'envoi de prières.

A l'issue, après avoir chaleureusement remercié l'assistance, M. le Maire a invité la population céronnaise à se rendre à la salle des fêtes Peyronnin pour le pot de l'amitié et la remise de la Médaille de la Jeunesse et des Sports à notre ami Jean-Noël Clamour par le premier magistrat.

André Pallaruelo
Président cantonal de Podensac

CARNET

Le Président et les Membres du Bureau départemental présentent leurs condoléances et l'expression de leur chaleureuse amitié aux familles de nos amis ou camarades défunts.

Baret Jean-Pierre (CATM) de Périssac
Brodu Michel (CATM) de Saint Denis de Pile
Charpentier Daniel (CATM) de Mérignac
Doermann Frédéric (CATM) de Latresne
Fourcade Michel (CATM) de Saint Denis de Pile
Mouche Jacques (CATM) de Cadaujac
Priam Yvan (CATM) de Cérons

Merci de noter cette erreur qui s'est glissée dans notre précédent carnet :

M. Masse Pierre est toujours présent parmi nous et nous en sommes heureux, nous nous excusons pour cette malencontreuse méprise.